A COO N

appuyer sur les réussites canadiennes et porter dans le reste du monde des projets comme : Rescol, les réseaux d'accès communautaire, des programmes de formation bénéficiant des derniers progrès de la technologie (surtout dans les domaines de l'enseignement et des soins de santé) et la diffusion électronique. Bien que le Canada doive rester fidèle à ses engagements en matière de droits de la personne et de démocratie, nous devons aussi canaliser nos énergies sur la promotion de nos intérêts commerciaux et consolider nos partenariats diplomatiques, économiques et politiques actuels. Certains participants ont insisté sur le fait que l'assistance canadienne aux pays en développement devrait tenir compte des valeurs culturelles des sociétés concernées, du type de médias qu'on y préfère (p. ex., l'imprimé plutôt que la radio) et des vastes réseaux que les ONG ont déjà tissés dans ces pays.

De plus, les participants se sont entendus sur le fait que le Canada devrait appuyer l'adoption de « protections » raisonnables contre les contenus offensants, plus particulièrement dans le cas de la littérature haineuse, de l'exploitation sexuelle des enfants et des crimes perpétrés par voie électronique. Selon eux, comme la réglementation nationale s'avère relativement coûteuse et inefficace, le Canada devrait chercher à se rabattre sur des protections internationales, quand celles-ci sont adaptées.

Enfin, les participants désireraient que cette série de forums soit intégrée à d'autres programmes de consultation et que la coordination interorganisme porte également sur les questions de communication. Les participants voulaient en savoir plus sur le fonctionnement des séries de forums, ils voulaient qu'on les tienne informés des conclusions du Forum national, ils désiraient être mis au courant de la réaction du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et ils voudraient avoir la preuve que les leçons

apprises et les recommandations formulées lors du Forum trouvent leur place dans les politiques gouvernementales.

Plusieurs participants ont milité en faveur de la participation de représentants d'Industrie Canada et de Patrimoine Canada à de futures consultations, afin d'obtenir des réactions de ces organismes vis-à-vis des conclusions des séries de forums et d'améliorer la coordination entre les organismes gouvernementaux concernés par la formulation et la mise en oeuvre des politiques canadiennes de communication.

Revenant sur l'intervention de M<sup>me</sup> Medina lors de la plénière d'ouverture, le groupe a fait remarquer qu'une stratégie de communication et d'information internationale doit non seulement porter sur une structure industrielle et un volet réglementaire, mais qu'elle doit aussi tenir compte du « contenu », des messages que le Canada doit diffuser à son propos dans le reste du monde. Certains participants seraient favorables à l'instauration d'une sorte de processus institutionnalisé pour déterminer quels principes directeurs (valeurs) il conviendrait de mettre en relief dans ce genre de stratégies. D'autres préféreraient très nettement un processus de type ascendant.

Les participants ont unanimement reconnu qu'il faudrait donner le plus possible l'occasion aux canadiens de partager leur expérience, leurs valeurs et leur vision du monde, par le biais de tout un éventail de moyens de communication, puisque les messages que nous voulons faire entendre dans le monde s'articuleront indubitablement autour de ce que nous avons à nous dire les uns les autres. On considère donc que la question de l'accès aux communications, au sein de la société canadienne, fait partie intégrante des relations internationales du Canada.